



NOS REPONSES À VOS QUESTIONS

Chères Conchoises, chers Conchois, ce document est l'occasion de répondre à vos questions partagées lors de nos rencontres ou adressées sur nos réseaux sociaux.

Nous restons disponibles si vous avez d'autres remarques, suggestions ou interrogations.

Les questions sur les subventions sont nombreuses voici un récapitulatif détaillé et synthétique :

- **La Région Ile-de-France** : Partenaire indispensable au quotidien, son périmètre est large et ses moyens de financement sont nombreux pour une ville comme Conches-sur-Gondoire. Nous la solliciterons pour le projet Gustave Ribaud avec l'installation des professionnels de la santé, pour la ferme du Laurencon avec **son classement en patrimoine d'intérêt régional pour obtenir des fonds**, pour les caméras, la ruralité et l'accessibilité.
- **Le département Seine-et-Marne** : Partenaire indispensable, notamment pour les fonds des équipement ruraux, pour le handicap, la sécurité, le sport et les associations sportives, l'écologie, la voirie et l'aménagement routier et l'ingénierie. D'autres thématiques seront étudiées au cours du mandat.
- **Marne et Gondoire** : Partenaire privilégié pour notre commune, nous demanderons de l'aide pour la maison médicale, pour le projet du Laurencon, la voirie et les luminaires. C'est un partenaire privilégié également pour nos projets sportifs et culturels et la réglementation territoriale intercommunale.
- **L'Etat** : Les dispositifs sont nombreux, comme la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation de soutien à l'investissement local, le Fond Vert pour la rénovation énergétique des bâtiments ou la valorisation de friches et espaces verts, et bien d'autres encore.

Pour en savoir plus sur les projets financés par l'état : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Appui-territorial/Soutien-financier-aux-collectivites/Les-dotations-d-investissements-DETR-DSIL/2025>

- **L'ADEME** : Cette agence sera sollicitée pour nos projets liés à la transition énergétique des bâtiments communaux
- **La CAF** : Nous utiliserons la CAF pour notre projet en lien avec la petite enfance et la parentalité (Réseau REAAP par exemple). La CAF peut soutenir également des actions et des projets en lien avec le CCAS. Les actions en faveur de l'éducation et la famille peuvent également être retenue par la CAF.
- **L'ANS (Agence Nationale du Sport)** : Cette agence, pourra subventionner les projets liés au sport comme notre futur city-stade ou la réhabilitation du gymnase si les diagnostics structurels sont viables. Nos associations sportives pourront également solliciter des subventions pour l'achat d'équipements sportifs.
- **Fonds Européens** : Le FEDER et le FEADER sont des dispositifs mis en place pour les collectivités. Par ailleurs, les appels à projets sont nombreux au niveau européen, il faut assurer une veille en continu.
- **ARS** : L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France sera indispensable pour monter notre projet de cabinet médical, et ce dès 2026 !
- **La fondation du patrimoine et son loto du patrimoine** seront utilisés pour la rénovation de l'église
- **Le mécénat d'entreprise privée et de particulier** ainsi que **les associations spécialisées** seront sollicités
- **Des partenariats spécialisés** seront également mis en place avec les acteurs locaux de la formation pour bénéficier de leur expertise en rénovation et de leurs réseaux

Probité, impartialité et responsabilité du prochain Conseil Municipale :

Soyons clairs : le futur conseil municipal comptera 19 élus, dont au minimum 3 membres de l'opposition. C'est une garantie démocratique.

La présence de membres d'une même famille sur une liste peut susciter des interrogations. Elles sont légitimes. Mais rappelons-le fermement : c'est parfaitement légal en France. Dans les communes de moins de 2 000 habitants comme la nôtre, les liens familiaux, amicaux ou de voisinage sont une réalité.

Notre liste rassemble depuis 6 mois des femmes et des hommes qui veulent œuvrer pour leur village et qui croient en un projet, un avenir meilleur.

Ce qui compte, ce n'est pas le lien personnel. Ce qui compte, c'est l'intégrité, l'indépendance d'esprit et le sens des responsabilités. Notre règle est simple et non négociable : chaque élu devra s'exprimer librement, proposer, questionner et débattre.

Le débat est une richesse. C'est même un principe fondamental pour celui qui aspire à devenir votre maire.

La démocratie locale est encadrée et protégée. Chaque procès-verbal du conseil municipal est transmis et contrôlé par la préfecture. Les conseils municipaux sont publics : chaque citoyen peut y assister, poser des questions et faire inscrire ses interventions au procès-verbal. De plus, la loi impose à tout élu concerné par un dossier, de près ou de loin, de se retirer des débats et des délibérations afin d'éviter tout conflit d'intérêts. **(Articles L 1111-6 et 2131-11 du code des collectivités territoriales, Article 432-12 du code pénal et la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013)**

L'opposition joue également un rôle essentiel et moral : alerter, proposer une vision alternative, enrichir les projets structurants et communiquer. La démocratie ne vit que par le pluralisme et la transparence.

Depuis le premier jour, nous avons fait le choix de la clarté. Les noms de nos colistiers sont publics. Nous publions nos actions concrètes. Nous réaliserons des bilans réguliers. Nous assumons nos décisions. Nous rendons des comptes sur notre méthode.

Notre engagement est simple : transparence, responsabilité et action.

Si vous voulez des élus dignes, présents et responsables, si vous voulez un autre avenir pour Conches, alors mobilisez-vous à nos côtés. Conches mérite mieux. Conches mérite un engagement sincère et courageux.

Pour une transparence totale voici le lien officiel du gouvernement : https://www.collectivites-locales.gouv.fr/connaître-les-acteurs-et-les-institutions/elus-locaux/la-prevention-des-conflits-dinterets?utm_source=chatgpt.com

Notre vision et notre méthode :

- **Nous insistons sur « agir dès maintenant »** pour partager une vision à moyen et long terme (ce besoin a été partagé lors de notre réunion publique). Nous explicitons nos actions et les résultats visibles tout en définissant un cap avec des projets structurants.
- **La densité de notre programme n'est pas synonyme de complexité ou de promesses non tenables** : il allie projets concrets, rapides à mettre en place et grands projets structurants. Le mandat de 6 années garantit, par ailleurs, une validation citoyenne.
- **Nos modalités de financement reposent sur des subventions** (avec avances de fond possibles jusqu'à 80%), des **dispositifs régionaux et départementaux**, du **mécénat**, des financements des agences d'Etat, des fonds européens, et sur une **gestion rigoureuse**. Nous allons également développer des **recettes** qui financeront plusieurs projets (ex : loyers des commerçants et des médecins). *Quelques exemples concrets : faire appel au dispositif service civique pour œuvrer dans notre commune ou encore solliciter les CFA pour la réalisation d'espaces verts en contrepartie de repas aux étudiants et d'achat des fleurs et des plantes.*
- **L'annonce de ne pas augmenter les impôts n'est pas électoraliste mais argumentée.** Notre engagement repose sur la **recherche active de subventions**, sur la **mutualisation intelligente** avec les communes limitrophes et sur la **maîtrise des dépenses**.
- **Les conseils de quartier ne seront pas des coquilles vides**, s'ils sont créés sans leur donner de rôle réel. Nous voulons que les citoyens participent aux décisions locales.
- Nous répondrons à tous vos mails et, même si cela devrait être la norme, nous l'inscrivons noir sur blanc. Aujourd'hui, trop de citoyens se sentent ignorés. Nous voulons rétablir cette confiance.

La transparence et la crédibilité :

- **La transparence budgétaire sera garantie par la publication annuelle d'un bilan** clair avec un état précis des finances, expliquant nos choix sans détour. Assumer nos actions, c'est garder votre confiance.
- **Nous ne promettons pas plus que ce que nous pouvons tenir** : Quoi qu'on en dise, nous évitons les effets d'annonce. C'est pourquoi, nous n'évoquons pas les terrains de tennis et le gymnase car nous n'avons pas accès aux diagnostics structurels. Comme vous, nous avons appris les problématiques des tennis, dans le dernier Conch'infos. Or, nous ne nous engageons pas sans documents officiels ou faits concrets. Votre confiance et notre crédibilité sont trop précieux
- **Nous ne sommes ni la continuité ni l'héritage.** Nous partageons vos constats, nous sommes sincères et réalistes dans notre démarche. Offrez-nous la possibilité de vous montrer que la solidarité, la responsabilité et la démocratie locale peuvent coexister.

La recherche de subventions est un travail exigeant requérant méthode, expertise et persévérance.

.L'animation et le vivre ensemble :

- **Oui, les événements conviviaux apportent de la vie au village.** L'âme de notre village s'éteint. Les soirées à la grange, la fête des voisins ou la brocante renforcent le lien social et peuvent même rapporter des recettes.
- **Oui, les initiatives intergénérationnelles sont utiles** car elles permettent de transmettre l'histoire locale, de lutter contre l'isolement et de créer du respect entre générations. Le personnel de l'EHPAD ne demande qu'à être écouté pour développer des projets. **Je m'engage à assister à tous les conseils d'administration de l'EHPAD.**
- **Le financement partiel du permis en échange de bénévolat** repose sur un échange : un soutien financier contre un engagement citoyen. Ce dispositif est légal et existe dans plusieurs communes. Ce n'est pas du travail dissimulé ! Le même dispositif existe également pour le BNSSA qui permet d'être surveillant de baignade et d'être recruté par les employeurs locaux (Disney, Center Parc, piscines, base de loisir, etc)

La prévention et la sécurité :

- **Nous faisons le choix de dispositifs nomades plutôt qu'un dispositif massif** pour agir de manière ciblée et proportionnée sur les problèmes réels (dépôts sauvages, squats), sans généraliser la surveillance. Ce dispositif a fait ses preuves lors des JOP2024. Les caméras sont également précieuses pour les enquêteurs lors de cambriolages ou d'infractions routières.
- **Le dispositif "Voisins vigilants"** est basé sur la solidarité, le volontariat et la bienveillance. Non, il n'installe pas de méfiance. **Il s'agit d'entraide, pas de suspicion.** Ce dispositif existe déjà dans la commune (groupe WhatsApp, relève du courrier...). Nous proposons de le généraliser.
- La prévention et la proximité sont d'actualité (cambriolages, démarchage intrusif, homejacking en plein jour ou agression d'adolescents à Guermantes) : **la police municipale intercommunale ou les gardes champêtres sont donc nécessaires. Le cadre de vie passe par la quiétude que nous méritons tous.** Ignorer les incivilités et les derniers événements serait irresponsable. **La prévention évite l'escalade.**

Le cadre de vie et le pouvoir d'achat :

- **Revoir le PLU en milieu de mandat permet d'intégrer une vision environnementale** forte et d'associer les habitants aux choix d'aménagement. L'intercommunalité prévoit, d'ailleurs, la mise à jour de certains dispositifs à mi-mandat, dont le PLU.
- **Nous nettoierons les graffitis dès le début du mandat** car le respect du cadre de vie commence par des gestes simples et visibles. Notre équipe de citoyens engagés va participer avec les équipes municipales à ces actions rapides et efficaces.
- **La crise énergétique n'est pas derrière nous**, nous devons anticiper sur plusieurs années la hausse des coûts de l'énergie via l'aide à l'installation de panneaux solaires et de récupérateurs d'eau et le développement de l'économie circulaire. La réhabilitation des bâtiments avec des solutions moins énergivores va également préserver les coûts d'exploitations à long terme.
- **Le bus de prévention santé est réaliste car il est basé sur des partenariats intelligents.** Notre territoire regorge de professionnels de santé prêts à mettre en place des consultations et des prestations de prévention pour tous les âges !
- **Nous insistons sur les entreprises** car une commune sans entreprise, c'est une commune sans âme et sans source de financement pour ses services publics. Les entreprises sont des recettes importantes pour les communes. Le garage, le salon esthétique, le Haras des sources, l'entreprise de carterie, le salon de coiffure, les plombiers, les artisans... ce sont des Conchoises et Conchois pour la plupart, qui méritent notre soutien et qui contribuent à la vie du village.

L'enfance et l'éducation :

- **Le verdissement de l'école est une priorité** car il améliore le bien-être des enfants et répond aux enjeux climatiques. Par ailleurs, il sécurise l'établissement.
- L'école doit être un lieu d'unité et non de tensions politiques, c'est pourquoi **nous avons des relations avec Guermantes et le SIVOM apaisés.** A titre d'exemple, nous ouvrirons la crêpe party à tous les enfants de notre unique école pour garantir un moment festif entre copines / copains d'école !
- **L'aide aux devoirs sera développée** pour réduire les inégalités et soutenir les familles qui en ont besoin. Par ailleurs, si le SIVOM et les équipes pédagogiques sont motivés, il serait malvenu de se priver des bonnes volontés.

Le sport et la culture :

- **La création d'un city-stade**, sur le modèle de celui de Guermantes, transformera les attentes individuelles en dynamique collective et offrira un espace de loisirs sécurisé pour les jeunes. Son implantation et les horaires devront être pensés dans le respect du voisinage. Nous veillerons à la quiétude tout en sécurisant les jeunes dans cet espace. **D'autres initiatives pourront être discutées** (sans coûts supplémentaires) **avec le conseil municipal des jeunes** : tables de ping-pong, stages sportifs, tournois intercommunaux, escape game, rallye photos en lien avec le patrimoine de la commune ...
- **Les événements culturels financés par l'État sont accessibles** via des dispositifs existants. Il faut simplement aller chercher ces financements et s'ouvrir à ce qui se fait ailleurs.

La voirie et la mobilité :

- **La sécurité des piétons, notamment des enfants et des seniors, est prioritaire pour notre liste.** Il existe, d'ailleurs, une réglementation précise sur la signalétique et il incombe à la mairie de sécuriser juridiquement la commune. Ce sujet sera traité chaque année sur toute la durée de notre mandat.
- **Le stationnement autour de l'école peut être résolu** en réunissant tous les acteurs autour d'un conseil de quartier et en cherchant une solution consensuelle. Nous avons travaillé avec notre spécialiste sécurité routière et nous présenterons nos idées, avant l'été, lors du premier conseil de quartier dédié à l'école.
- **Le plan « Arbres 2027 »** doit être lancé pour préserver notre identité verte tout en remplaçant les arbres malades de manière responsable. Il est inconcevable de garder des arbres avec les chenilles processionnaires et les pièges qui débordent. Travaillons ensemble à la sécurité des habitants et des animaux et développons des initiatives concrètes pour la biodiversité à moindre coût.

A retenir :

- **Notre priorité : Rétablir la confiance.** Une commune peut surmonter les défis financiers, techniques ou urbanistiques si ses habitants se sentent écoutés, respectés et associés ;
- **Notre différence :** Nous ne détruisons pas, nous ne vendons pas pour récupérer des marges financières, nos projets sont concrets, réalistes et nous avons depuis plusieurs mois travaillé dessus notamment sur les subventions et les marges financières.
- **Nos tracts sont les fruits du travail de terrain :** boitage, porte à porte, réunions/café chez l'habitant, vos sollicitations par mail et réseaux sociaux... Nous n'utilisons pas l'IA.
- **Nous sommes les seuls à prendre l'engagement solennel de ne pas augmenter la taxe foncière**
- Nous créerons **une maison médicale avec les professionnels de santé qui croient en notre équipe et en ce projet.**
- **Nous poursuivrons les démarches entamées actuellement pour une pharmacie**

Des citoyens engagés pour les élections municipales 2026